

## Encadrant /e technique d'insertion – ETI

CODE ROME : K1203

### Le Métier

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production. Il répartit le travail en tenant compte des aptitudes et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion, en tenant compte d'éventuelles situations de handicap. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

Il participe à l'accueil, à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il détecte les atouts et les freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats pour tracer les compétences et comportements professionnels acquis dans la structure d'insertion. Il anime des séances pédagogiques et conçoit des contenus adaptés. Il travaille en équipe, en réseau et en partenariat.

### Débouchés et évolution

L'encadrant technique d'insertion intervient majoritairement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Régies de Quartier, Entreprises de travail temporaire d'insertion, Associations intermédiaires). Il peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations. L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises Adaptées, des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Les types d'emplois accessibles sont les suivants : encadrant technique d'insertion, encadrant technique, encadrant de chantier d'insertion, encadrant en entreprise d'insertion, encadrant technique d'activités d'insertion professionnelle, encadrant technique d'insertion professionnelle.

### Modalités d'admission et financement

Avoir la reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé et la notification de la décision de la CDAPH (orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées). Pour anticiper les adaptations à mettre en œuvre pendant le parcours, contacter le service formation. Une évaluation médicale préalable peut être sollicitée pour étudier la possibilité d'engager ce parcours. Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par le Conseil régional via l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

### Conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion exerce son activité dans sa structure ou sur les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production. Il intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies par la structure. L'encadrant technique d'insertion est en interaction directe avec les salariés en insertion. Il effectue des points réguliers sur les situations, comportements et évolutions des personnes avec le conseiller en insertion professionnelle (CIP) ou l'accompagnateur socio professionnel (ASP) et les autres acteurs internes impliqués dans le parcours et le suivi du salarié en insertion. En l'absence de CIP/ ASP, il peut échanger des informations avec des acteurs externes, accompagnateurs socio professionnels ou référents du salarié en insertion. Il peut également être en relation avec les clients et commanditaires.

### Possibilités d'adaptation au poste de travail

Les contraintes sont variables selon les établissements, l'accessibilité des sites et les fonctions exercées. Les aménagements peuvent être négociés en fonction des situations de handicap. Ils peuvent porter, par exemple, sur :

- des outils et matériels techniques adaptés,
- le temps et la période de travail (temps partiel),
- des aménagements techniques : logiciel de synthèse vocale, tablette....

Contre-indications : Cécité totale – surdit e profonde non appareillable – mutit e – troubles psychiques non stabilis es.

## Aptitudes et connaissances requises

- aptitude au travail en équipe et goût des contacts humains, esprit d'initiative, sens des responsabilités, autonomie
  - capacité d'organisation et d'adaptation
  - aptitudes relationnelles, capacité à l'empathie
  - maîtrise du français (écrit et oral)
- goût pour l'accompagnement, l'aide à l'insertion, l'échange, la rédaction d'écrits professionnels
  - bonne résistance nerveuse
  - compétences numériques (Word, Excel, Powerpoint)
  - avoir confirmé le projet par une immersion en entreprise

Pré requis : être titulaire d'un CAP/BEP ou Titre Professionnel de niveau 3 ou équivalent et avoir 3 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité. Le permis B indispensable.

## Parcours de formation

Un module préalable de mise à niveau préparatoire de 3 à 6 mois (selon le niveau initial) est conseillé. Ce module permet de remobiliser les capacités d'apprentissage et d'actualiser les connaissances requises : expression orale et écrite, compétences numériques, de confirmer le projet de formation, si besoin par des mises en situation en entreprise. La formation inclut une sensibilisation aux situations de handicap afin de pouvoir exercer dans des Entreprises Adaptées ou des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

## Programme

Formation organisée en 3 activités pouvant être validées par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

**Activité 1 : Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion :**

- contribuer à la relation avec les clients d'une structure d'insertion
- organiser une activité de production en structure d'insertion
- gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- encadrer une équipe de salariés en insertion

**Activité 2 : Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés en insertion :**

- accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés,

**Activité 3 : Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion :**

- préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
- animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
- évaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion,

- **Durée d'application** 1120 h en Centre (32 semaines) et 700 h en entreprise (20 semaines)
- **Durée de la formation** 52 semaines (1820 heures). Une préparatoire spécifique de 3 mois est incluse dans la formation
- **Dates et délais** Consulter le secrétariat admission pour connaître les places disponibles
- **Validation – Certification** Titre professionnel de niveau 4 ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) délivrés par le Ministère chargé de l'emploi.
- **Effectif** 6 à 7 places.

Vous souhaitez des informations complémentaires sur la formation, contactez :

- le secrétariat de la Réadaptation Professionnelle au 03.21.89.07.25.
- le formateur M Aurélien BECQUART au 03.21.89.07.34

Vous souhaitez avoir une information sur le taux d'insertion suite à la formation, et sur la satisfaction des stagiaires, consultez le site internet du Centre [www.groupe-ugecam.fr/centre-la-molliere](http://www.groupe-ugecam.fr/centre-la-molliere).